



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GENERALE  
DE LA POLICE NATIONALE

-----  
DIRECTION CENTRALE  
DE LA  
SECURITE PUBLIQUE

-----  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
DES

-----  
Commissariat de Police

**XVILLE, le 23/02/2017**

**Le Gardien de la Paix**

**Matricule**

en fonction à

à

**Monsieur le COMMISSAIRE DE POLICE  
Chef du Pôle d'Agglomération**

Sous couvert de la voie hiérarchique

**O B J E T : Demande de protection fonctionnelle prévue à l'article 11 – IV de la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires protection**

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la mise en œuvre de la protection fonctionnelle dans le cadre de «l'affaire Théo»

J'ai été victime, depuis le 02/02/2017 de menaces, injures, diffamations et outrages sur les réseaux sociaux. En effet, des internautes appellent tous les jours à «tuer du flic», «ceux qui viennent à la manifestation, on n'y va pas pour caillasse les keufs... la cible c les keufs», «fils de chien... si il faut leur tirer dessus à ces chiens», «faut tuer les keufs», «vous allez tous crever bande de salopes... on va vous décapiter», «un bon keuf et un keuf mort», «j'prends mon béretta pour tirer sur les keufs», «bandes de fils de putes nouvelle génération de SS un bon flic et un flic mort», «uniforme de pute», «faut buté un flic cramé les commissariat», «faut tous les buté», «la police est raciste, la police est violente, la police tue, la police viole, la police tabasse, la police insulte, la police agresse », « mort au flics », « ils faut les bruler les policiers », « fdp de police vous méritez tous la mort », ETC.

J'ai également été victime le 08/02/2017, d'injures, diffamations et outrages, lors des nombreuses manifestations de soutien à Théo Luhuka qui ont eu lieu à Paris, Nantes, Bobigny, Argenteuil, Clichy sous Bois, Rouen, Bordeaux, Lille, Marseille et dans bien d'autres villes. Les manifestants m'ont insulté(e), diffamé(e) et outragé(e) en scandant « police, violeurs assassins » en brandissant des pancartes sur lesquelles était inscrit « flics violeurs assassins », « la police viole », « la police tue des innocents », « mais que fait la police ? Elle viole, tue, mutile... » en taggants murs et monuments d'inscriptions telles que « la police, tue viole, », « Nique la police » et ses variantes, ou « ACAB », etc.

J'ai été victime, le 09/02/2017, de diffamation lorsque le collectif unitaire « 19 mars » a publié sur médiapart une Déclaration dans laquelle il écrit « Théo est la dernière victime en date d'une police qui humilie, torture, mutile, viole et assassine régulièrement ».

Par conséquent, je demande à bénéficier de la protection fonctionnelle telle qu'elle est prévue à l'article 11 – IV de la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les actions de prévention et de soutien en faveur des fonctionnaires visent principalement à l'éviter la réalisation d'un dommage pour l'agent public, ou, après la commission de l'agression, à soutenir l'agent et à éviter toute aggravation de ses préjudices.

Ainsi, lorsqu'elle a connaissance d'attaques imminentes ou en cours à l'égard d'un agent, l'administration doit veiller à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir la survenance de telles attaques ou les faire cesser.

Pour soutenir le fonctionnaire ou l'agent public victime d'attaques, l'administration pourra lui adresser une lettre de soutien ou le recevoir personnellement ou encore diffuser un communiqué de soutien.

L'autorisation des manifestations de « soutien de Théo » va à l'encontre de cette protection fonctionnelle. Je vous demande donc de bien vouloir interdire à l'avenir ces manifestations.

De plus, je souhaite être reçue personnellement, ou au travers des associations de Police. Ces dernières ont déjà fait la demande sans succès. Elles ont déposé plainte pour les faits précités devant Monsieur le Procureur de la République près du TGI de Paris.

Enfin, je souhaite que le Gouvernement diffuse publiquement et massivement un communiqué de soutien aux forces de l'ordre.

Le Gardien de la Paix